



Assemblée générale

Distr.: Générale
26 janvier 2006

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales*

(Paris, 18-20 janvier 2006)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-3	3
II. Questions de fond examinées à la Réunion	4-75	3
A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes	4-42	3
B. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires des ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation	43-46	10
C. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques ..	47-49	10
D. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace	50-53	11
E. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies	54-56	12
F. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	57-63	12
G. Participation des organismes du système des Nations Unies au processus du Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre	64-67	13

* Le présent rapport a été adopté par la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue du 18 au 20 janvier 2006.



H.	Enseignements tirés des applications des techniques spatiales à l'appui des actions de secours consécutives aux catastrophes	68-70	14
I.	Brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement"	71-75	15
III.	Questions diverses	76-84	16
A.	Renforcement de la participation des organismes des Nations Unies aux travaux du Comité, de ses sous-comités et de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales	76-81	16
B.	Programme de travail futur	82-84	17
Annexes			
I.	Liste des participants à la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris du 18 au 20 janvier 2006.		19
II.	Ordre du jour de la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris du 18 au 20 janvier 2006		20
III.	Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris le 20 janvier 2006		22

I. Introduction

1. La vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris, du 18 au 20 janvier 2006. Robert Missotten, de l'UNESCO, a été élu Président. La liste des participants figure à l'annexe I au présent rapport.
2. Le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour les sciences exactes et naturelles a ouvert la séance et souhaité la bienvenue aux participants. Il a noté que la coordination interorganisations entre les organismes des Nations Unies était nécessaire et fortement encouragée. Il a exprimé son appui aux activités spatiales, en particulier celles qui portent sur le développement des techniques spatiales, qui contribuent grandement à l'étude et à la surveillance de la Terre et de ses ressources. Il a mis l'accent sur l'application des techniques spatiales à la gestion et à la conservation des sites du Patrimoine mondial, à la gestion des ressources en eau ainsi qu'à la prévention des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets. Il a souligné le rôle de l'espace comme outil d'éducation en vue du développement durable.
3. La Réunion a adopté son ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II au présent rapport.

II. Questions de fond examinées à la Réunion

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, et notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter

4. Le Secrétaire de la Réunion a rendu compte aux participants des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires, en appelant leur attention sur les questions relatives à la coordination interorganisations. Un représentant du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a présenté les orientations futures du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, en particulier les nouvelles applications dans les domaines de la gestion des catastrophes, la télémédecine et la santé. Les activités menées en 2005 avaient permis de mettre en place des réseaux de praticiens avec lesquels le Programme prévoyait de continuer à collaborer en 2006 et 2007. Le Bureau a invité les organisations du système des Nations Unies à participer aux activités qui les intéressaient.
5. Les représentants des organismes des Nations Unies participant à la Réunion ont rendu compte de leurs activités et de leurs plans pour 2006, 2007 et au-delà. Ces comptes rendus ont mis l'accent sur les activités faisant intervenir une coopération significative entre les organismes des Nations Unies.

6. Les participants ont pris note des activités du secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes concernant le suivi du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: collectivités résilientes face aux catastrophes¹, adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Kobe, Hyogo (Japon) du 18 au 22 janvier 2005. Ils ont noté que la Stratégie avait participé à de nombreuses activités et initiatives au niveau politique, telles que l'organisation de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes et des réunions de la Stratégie mondiale intégrée d'observation (IGOS), ainsi qu'à des initiatives visant à renforcer les capacités locales au Nicaragua et en Équateur, qui ont été menées en collaboration avec le projet UNOSAT que coordonne l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et que met en œuvre le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Les participants ont également pris note de la participation de la Stratégie à l'initiative "Respond".

7. Les participants ont noté que la Stratégie internationale de prévention des catastrophes avait invité les organismes des Nations Unies à faire des observations sur les profils de risques de la plate-forme d'informations mondiales, en particulier ses cartes nationales des risques. Ils ont également noté que les organismes des Nations Unies étaient invités à fournir des analyses de risques pour avoir un impact réel sur le terrain.

8. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales était invité à examiner le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et à recenser les actions relatives aux utilisations des techniques spatiales pour la prévention des catastrophes susceptibles de relever des activités que les organismes des Nations Unies ont pour mandat d'exécuter.

9. Les participants ont noté les activités d'alerte rapide et d'évaluation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en particulier l'établissement en cours du quatrième Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial, de l'*annuaire GEO Yearbook 2006* et de diverses autres évaluations et rapports régionaux, tels que le *Rapport sur l'avenir de l'environnement en Afrique et le Rapport sur l'avenir de l'environnement dans les Carpathes*. Ils ont également noté la publication de l'atlas "Une planète, une multitude d'individus²", qui est la publication du PNUE dont les ventes ont rapidement atteint un niveau inégalé. Ils ont en outre pris note de la collaboration interorganisations sur des projets tels que le projet d'évaluation des risques, vulnérabilité, information et alerte rapide (PreView) et le programme mondial d'identification des risques (GRIP), auxquels participent la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres partenaires comme la Banque mondiale.

10. Les participants ont noté la réaction du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat, du PNUE, de l'UNOSAT et d'autres entités au tsunami de l'océan Indien. Ils ont également noté la participation du PNUE au Réseau mondial sur le couvert végétal, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à l'initiative en cours sur l'environnement et la sécurité menée conjointement avec le PNUD, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Ils ont en outre noté les activités de renforcement des capacités menées par les centres régionaux de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE pour donner suite au Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des

capacités³, notamment les ateliers de formation sur l'évaluation et l'établissement de rapports sur l'avenir de l'environnement mondial, et la gestion des données/informations qui s'y rapportent pour les pays en développement et les pays à économie en transition.

11. Les participants ont pris note de diverses activités de l'UNESCO dans le domaine spatial, notamment l'initiative ouverte lancée conjointement par l'UNESCO et l'Agence spatiale européenne (ESA) sur l'utilisation des techniques spatiales à l'appui de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel⁴, qui ont suscité la participation de nombreux représentants d'agences spatiales, de centres de recherche spatiale, d'universités et du secteur privé. Ils ont également noté que l'UNESCO élargirait l'initiative ouverte pour y inclure les réserves de biosphère et les sites du patrimoine culturel et naturel.

12. Les participants ont noté que la cinquante-huitième Assemblée mondiale de la santé avait adopté la résolution WHA 58.28 du 25 mai 2005, intitulée "Cybersanté", qui vise à promouvoir l'application des technologies de l'information et de la communication à la santé. Ils ont également noté que la résolution reconnaissait la nécessité d'une action concertée et unifiée dans le domaine de la cybersanté et que, compte tenu du rôle important des techniques spatiales en matière de communications, elle constituait une base politique importante pour promouvoir l'utilisation des techniques spatiales afin d'améliorer la santé au plan mondial.

13. Les participants ont noté que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) continuait à utiliser des techniques spatiales telles que le Système mondial de localisation (GPS), la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG) pour les applications de santé publique liées à l'évaluation des risques de catastrophes naturelles, la surveillance de la pluviométrie, les télécommunications, le renforcement des capacités et l'élaboration de bases de données et d'outils. Ils ont également pris note de la participation active de l'OMS à l'élaboration du plan de mise en œuvre de 10 ans du Groupe intergouvernemental spécial d'observation de la Terre pour le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS), à la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information au cours de laquelle un rapport intitulé "Connecting for Health: Global Vision, Local Insight" a été présenté, ainsi qu'au projet Epidemio.

14. Les participants ont noté que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) poursuivait ses travaux sur le Cadre africain de référence (AFREF) géodétique en collaboration avec le Bureau des affaires spatiales. Ce cadre a pour objet la création d'un réseau de stations GPS actives couvrant l'Afrique avec une densité telle que la distance maximale entre un point quelconque et une station active soit de 1 000 km. La planification des cadres de référence sous-régionaux pour l'Afrique australe (SAFREF) et l'Afrique du Nord (NAFREF) est bien avancée et certaines stations sont déjà opérationnelles. La planification du cadre pour l'Afrique de l'Est (EAFREF) progresse également (quelques stations opérationnelles sont en place), tandis que les travaux relatifs aux cadres pour l'Afrique de l'Ouest (WAFREF) et l'Afrique centrale (CAFREF) accusent du retard. D'autres travaux seront menés en mars 2006 à l'occasion d'un atelier pour des partenaires d'Afrique de l'Ouest, qui sera organisé à Accra parallèlement à la réunion de la Fédération internationale des géomètres.

15. Les participants ont pris note de diverses activités spatiales interorganisations menées par l'UNOSAT en coopération avec la Commission européenne, dans le cadre du projet TANGO qui fournit des capacités de télécommunications pour transmettre des images et des cartes satellite à l'aide de téléphones cellulaires dans des zones de catastrophes. Ils ont également noté le rôle actif d'UNOSAT dans l'acquisition et le traitement de données satellite pour les organismes des Nations Unies.
16. Les participants ont noté que le Programme alimentaire mondial (PAM) avait utilisé des images satellite pour obtenir des informations sur des zones inaccessibles afin d'accroître ses activités sur le terrain. Ils ont également noté que le PAM avait utilisé des données satellite pour prendre des décisions relatives à la situation au sol.
17. Les participants ont pris note des activités opérationnelles du Département des opérations de maintien de la paix ainsi que de la création d'unités SIG au niveau national. Ils ont également pris note de l'heureuse création du Groupe de travail de cartographie interinstitutions du Soudan, qui a développé des produits cartographiques compatibles et fiables à utiliser par les opérations des Nations Unies et la communauté internationale.
18. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales, en coopération avec le Gouvernement nigérian, avait organisé l'atelier ONU/Nigéria sur le droit de l'espace sur le thème "Satisfaire aux obligations internationales et répondre aux besoins nationaux", à Abuja du 21 au 24 novembre 2005. L'atelier visait à développer des capacités en matière de droit de l'espace aux plans national et international et à promouvoir les possibilités de formation au droit de l'espace.
19. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales, en coopération avec les Émirats arabes unis, l'ESA et la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis d'Amérique, avait organisé l'atelier ONU/ESA/NASA sur l'Année héliophysique internationale (2007), à Abu Dhabi et Al-Ain (Émirats arabes unis) du 20 au 23 novembre 2005. Cet atelier a permis d'établir des mécanismes pour mettre à la disposition des scientifiques et des ingénieurs de tous les pays les données rassemblées dans le cadre de diverses activités liées à l'Année héliophysique internationale (2007).
20. Les participants ont noté que le Département des opérations de maintien de la paix avait accueilli, en tant que membre principal de l'Open Geospatial Consortium, une réunion du Consortium au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 17 au 20 janvier 2005. À cette réunion, des questions techniques géospatiales et des normes industrielles ont été examinées, en particulier l'établissement de normes pour les services géospatiaux et de localisation.
21. Les participants ont également noté qu'un cours de perfectionnement d'été pour les étudiants diplômés et les praticiens d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale serait organisé en novembre 2006 en coopération avec la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection et d'autres partenaires, tels que le Centre régional de formation aux techniques des levés aérospatiaux, l'Association africaine de la télédétection et de l'environnement et le Centre régional pour la cartographie des ressources pour le développement.
22. Les participants ont en outre noté qu'au cours de la cinquième réunion du Comité de l'information pour le développement, qui doit se tenir en 2007, une

session spéciale sur les programmes spatiaux africains serait organisée pour donner suite aux sessions similaires tenues lors de la quatrième réunion du Comité et de la Conférence africaine sur l'avance spatiale, organisée à Abuja du 23 au 25 novembre 2005.

23. Les participants ont noté qu'en 2006, des réunions du Groupe de travail régional sur les applications des satellites météorologiques et la surveillance des risques naturels et du Groupe de travail régional pour la télédétection, les systèmes d'information géographique et la localisation par satellite seraient organisées sur un thème commun dans la Région administrative spéciale de Hong Kong, dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (PRORESPACE) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Au cours de ces réunions, la CESAP devrait organiser, en mars 2006, un atelier sur la prévention des catastrophes dues aux sécheresses en Asie pour donner suite à une réunion consultative sur la mise en place d'un mécanisme de coopération destiné à atténuer les effets des sécheresses en Asie.

24. Les participants ont noté que la CESAP organiserait, en coopération avec le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et la FAO, une réunion consultative sur la mise en place d'un mécanisme de coopération destiné à atténuer les effets des sécheresses en Asie. Cette activité serait menée pour donner suite aux recommandations de la Conférence asiatique sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue à Beijing du 27 au 29 novembre 2005.

25. Les participants ont noté que dans le cadre de la deuxième phase de PRORESPACE, la CESAP continuerait à organiser des ateliers et des séminaires régionaux sur les applications des techniques spatiales à la prévention des catastrophes, la lutte contre la pauvreté et le développement communautaire, dans le dessein de renforcer les capacités nationales d'application des techniques spatiales à l'amélioration de la qualité de vie.

26. Les participants ont noté que la CESAP organiserait des réunions annuelles du Groupe de travail régional sur les applications des sciences et techniques spatiales en 2006 et 2007.

27. Les participants ont noté que la CESAP continuerait à promouvoir la mise en œuvre opérationnelle des applications des techniques spatiales, en particulier pour le développement rural, l'amélioration de la qualité de vie et les efforts visant à combler le fossé numérique. En particulier, la CESAP devrait mener des études pour élaborer des politiques et des lignes directrices à adopter par ses membres et membres associés, afin d'intégrer les techniques spatiales d'information et de communication aux programmes de développement nationaux.

28. Les participants ont noté que pour coordonner le développement et l'utilisation de GeoNetwork, catalogue d'informations spatiales accessible par l'Internet qui permet de stocker des données, collecter des informations spatiales à l'aide de métadonnées normalisées et de protocoles simples de partage de données, la FAO avait organisé en mai 2005 le premier atelier GeoNetwork. Cet atelier visait essentiellement à évaluer les cadres de gestion de données spatiales établis par divers organismes au moyen du logiciel open-source GeoNetwork.

29. Les participants ont noté qu'en 2005, la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE et la Base de données sur les ressources mondiales (GRID)-Sioux Falls (États-Unis d'Amérique) avait accueilli 27 scientifiques de 15 pays dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités visant à former des personnes venant de pays en développement et à les doter de capacités pour leur permettre d'évaluer et de surveiller les conditions et les tendances environnementales.

30. Les participants ont noté qu'en 2005, l'UNESCO, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales, avait organisé, dans le cadre de son Programme sur l'enseignement des sciences spatiales, des ateliers dans plusieurs villes du Nigéria. L'UNESCO avait organisé des ateliers similaires en Colombie, en coopération avec le secrétariat provisoire de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques. Les participants ont noté qu'en 2006, des ateliers similaires seraient tenus en République arabe syrienne et au Viet Nam.

2. Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2006-2007

31. La Réunion était saisie du projet de rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2006-2007⁵. Ce rapport, le trentième de la série, faisait la synthèse des informations fournies par les organismes des Nations Unies et décrivait les nouvelles initiatives et/ou activités importantes qui supposaient l'intervention d'au moins deux organismes des Nations Unies.

32. La Réunion a rappelé que la longueur maximale des rapports établis par le Secrétariat était de 8 500 mots (16 pages). Étant donné que l'application de cette restriction concernait les rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace, le rapport susmentionné devrait respecter cette limite.

33. Les participants ont examiné et modifié le projet de rapport. Ils ont été informés que le texte final du rapport serait examiné par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-troisième session.

34. Les participants sont convenus que le rapport devrait recenser les initiatives et les activités essentielles qui favorisent et améliorent la coopération et la coordination interorganisations et y contribuent.

35. Les participants sont convenus d'élaborer des lignes directrices précises pour aider les organismes des Nations Unies à établir leur contribution au rapport du Secrétaire général et à maintenir le nombre de pages du rapport dans les limites prescrites. Ils sont convenus que le projet de lignes directrices serait élaboré conjointement avec tous les points de contact de la Réunion pendant la période intersessions.

36. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait établir un avant-projet de lignes directrices et l'afficher pour examen sur le tableau d'affichage Internet de la Réunion d'ici à la mi-mars 2006. Ils sont convenus que cet avant-projet devrait faire l'objet d'un accord avant l'appel à soumissions pour le

nouveau rapport du Secrétaire général en septembre 2006. Ils sont en outre convenus d'examiner et d'adopter les lignes directrices à la vingt-septième Réunion, en 2007.

3. Examen des questions à faire figurer dans un rapport sur les applications et initiatives nouvelles ou émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial

37. Il a été rappelé que, sur la base d'une proposition faite en 2003, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique avaient invité les organismes des Nations Unies à soumettre au Sous-Comité des rapports annuels sur des thèmes spécifiques. A aussi été rappelé l'accord conclu à la vingt-cinquième Réunion, en 2005, tendant à ce qu'un rapport distinct soit établi sur le thème des "Applications et initiatives nouvelles ou émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial" pour être soumis au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-troisième session, en 2006. (A/AC.105/842, par. 19).

38. Les participants sont convenus de suspendre l'établissement de ce document à la Réunion en cours en vue d'évaluer, à la vingt-septième Réunion, la nécessité et l'intérêt des informations à présenter dans un deuxième rapport. Ils sont également convenus d'envisager de réorienter le rapport vers des domaines thématiques spécifiques.

4. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans le domaine des activités spatiales

39. Lors d'échanges de vues sur leurs plans actuels et futurs, les participants à la Réunion ont recensé plusieurs domaines d'intérêt commun dans lesquels la coordination et la coopération interorganisations pourraient être renforcées.

40. Les participants ont pris note de la nécessité d'élaborer des méthodes pour accroître la collaboration interorganisations dans le domaine des applications spatiales à l'appui des opérations des Nations Unies telles que le maintien de la paix, les interventions d'urgence, la sécurité alimentaire et le relèvement rapide. Ce faisant, ils se sont engagés à poursuivre les discussions sur la façon de mettre en place des moyens efficaces d'accroître le partage d'informations ou de données et d'applications satellite.

41. Les participants sont convenus de renforcer la coordination et la coopération pour faciliter l'observation de la Terre depuis l'espace, les techniques spatiales, la télédétection et les SIG afin de recenser, d'évaluer et de surveiller les risques naturels et biologiques et les vulnérabilités, et d'améliorer l'alerte rapide pour la prévention des catastrophes, comme l'a demandé la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes et son principal document final, le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes facilitera la mise en place d'une plate-forme d'informations mondiale sur la prévention des catastrophes et d'un portail Web pour diffuser des produits sur cette collaboration et les bonnes pratiques. Les organismes des Nations Unies continueront également d'examiner ces questions.

42. Les participants ont noté que le deuxième débat informel ouvert, en vue d'un échange d'informations entre les représentants des organismes des Nations Unies et

les représentants des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, aurait pour thème: "Technologies spatiales pour le développement durable et la gestion des catastrophes: perspectives au sein du système des Nations Unies". Les participants sont convenus que le Président devrait mettre l'accent sur l'utilité de la Réunion dans sa déclaration liminaire. Ils ont définitivement arrêté le programme du débat informel ouvert (voir annexe III).

B. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires des ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation

43. Il a été rappelé que la Réunion était convenue, à ses vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions, qu'il importait de créer, avec la participation des membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, des inventaires du matériel, des outils d'éducation et de formation, des séries de données satellitaires et autres moyens de renforcement des capacités susceptibles d'être mises à disposition par les organismes des Nations Unies qui mènent des projets de coopération technique de caractère national ou régional. Il a aussi été rappelé que la Réunion était convenue que les ressources des inventaires devraient être disponibles à tous les organismes du système des Nations Unies afin que les projets futurs de coopération technique ou autres activités de développement puissent s'appuyer sur les capacités existantes.

44. Les participants ont noté que le Bureau des affaires spatiales avait créé une page Web pour proposer des liens vers des ressources dans les catégories suivantes: matériel; outils d'éducation et de formation; données satellitaires ou autres; et moyens de renforcement des capacités. Les participants sont convenus d'inclure une catégorie sur les publications concernant l'espace au sein du système des Nations Unies.

45. Les participants sont convenus que pour remplir la page Web, les organismes des Nations Unies devraient fournir au Bureau des informations sur les liens vers des sources Web pertinentes susceptibles d'être incluses dans l'inventaire en ligne des ressources spatiales.

46. Les participants sont convenus d'examiner la situation de l'inventaire en ligne des ressources spatiales à la vingt-septième Réunion au titre d'un point de l'ordre du jour sur la sensibilisation du public et l'échange d'informations pour promouvoir la coopération interorganisations.

C. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte de coopération entre opérateurs spatiaux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques

47. Les participants ont noté que depuis que l'ONU s'était vue accorder en 2003 un accès à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") en tant qu'organisme

coopérant, le Bureau des affaires spatiales avait invoqué les dispositions de la Charte à 22 reprises concernant un large éventail de catastrophes majeures, à la suite de demandes d'UNOSAT. Les participants ont noté avec satisfaction que la Charte avait fourni en permanence des données satellite qui étaient utilisées pour diverses opérations de secours humanitaire.

48. Les participants ont noté que la Charte avait un impact direct sur la façon dont les organismes des Nations Unies menaient leurs opérations lors de catastrophes naturelles ou humaines. Ils ont également noté que le personnel des organismes de secours humanitaire des Nations Unies connaissait la Charte et savait l'utiliser. Ils ont en outre noté que l'on devrait continuer à faire connaître l'existence de la Charte et les possibilités qu'elle offre aux organismes des Nations Unies ayant des activités de secours humanitaire.

49. Les participants ont noté que le Conseil de la Charte avait été prié d'améliorer d'urgence la Charte et d'en étendre l'application, afin d'aider davantage les organismes des Nations Unies à mieux coordonner leurs interventions internationales en cas de catastrophe en répondant pleinement aux besoins des organismes humanitaires.

D. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace

50. La Réunion était saisie d'un document établi par le Bureau des affaires spatiales qui contenait une liste d'initiatives et de programmes relatifs à l'espace d'États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et du système des Nations Unies qui répondaient aux recommandations contenues dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002⁶. Cette liste était compilée et tenue à jour sur la base des informations communiquées par les États membres du Comité et par les organismes du système des Nations Unies conformément à l'accord conclu par la Réunion à sa vingt-cinquième session.

51. Les participants ont noté avec satisfaction que le Bureau des affaires spatiales avait créé un site Web convivial qui facilitait la navigation entre diverses initiatives et recommandations du Sommet mondial.

52. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait porter la liste, et les avantages qu'elle présente, à l'attention du secrétariat du GEOSS, dont les travaux étaient étroitement associés aux résultats du Sommet mondial.

53. Les participants ont noté que la liste actualisée serait soumise au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-troisième session, à Vienne du 20 février au 3 mars 2006, et au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa quarante-neuvième session, à Vienne en juin 2006. À cet égard, ils sont convenus que les organismes des Nations Unies proposeraient des mises à jour et des modifications avant le 15 février 2006, afin que la liste puisse être soumise au Sous-Comité et avant le 15 mai 2006, au Comité.

E. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies

54. Le Bureau des affaires spatiales a présenté aux participants le site Web consacré à la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace (www.uncosa.unvienna.org). Ses principales ressources sont les suivantes: un protocole de transfert de fichiers (utilisable par les organismes), des informations sur les travaux de la Réunion et d'autres informations sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace. Les participants ont remercié le Bureau d'héberger et de maintenir ce site.

55. Les participants sont convenus que les points de contact de la Réunion devraient fournir au Bureau des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux (en particulier les adresses de sites Web pertinents) et des informations sur les activités à venir, afin qu'elles soient affichées sur le site.

56. Les participants ont noté que le tableau d'affichage électronique sur le Web mis en place par l'Union internationale des télécommunications (UIT) était utile pour procéder à des échanges de vues et faire circuler les projets de document élaborés pour la Réunion. Ils ont encouragé les points de contact des organismes des Nations Unies à utiliser ce tableau pour préparer les futures Réunions. Ils ont noté que le prochain thème de discussion proposé sur le tableau concernerait les lignes directrices applicables aux futurs rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales des Nations Unies, qui devront faire l'objet d'un accord provisoire avant que les organismes des Nations Unies ne soient invités à soumettre des contributions pour le prochain rapport de coordination. Les participants ont remercié l'UIT de maintenir le tableau d'affichage électronique.

F. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

57. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion de la suite donnée aux recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), notamment en ce qui concerne le Plan d'action proposé par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique dans son rapport sur l'examen quinquennal de l'application des recommandations d'UNISPACE III (A/59/174) et approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004.

58. Les participants ont noté que le Sous-Comité scientifique et technique était convenu d'axer ses discussions sur trois mesures préconisées dans le Plan d'action: maximiser les avantages que présentent les capacités spatiales actuelles aux fins de la gestion des catastrophes (A/59/174, par. 252 à 264); tirer parti au maximum de l'utilisation et des applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite aux fins du développement durable (par. 265 à 269); et renforcer les capacités dans le domaine des activités spatiales (par. 299 à 310). Les participants ont également noté que le Bureau des affaires spatiales avait présenté sa stratégie de sorte à inclure

dans son programme de travail les mesures que le Plan d'action proposait qu'elle mette en œuvre.

59. Les participants ont noté que cinq des douze équipes créées par le Comité pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III avaient poursuivi leurs travaux après l'examen auquel l'Assemblée générale a procédé, afin de mettre en œuvre les recommandations issues de leurs travaux depuis 2001.

60. L'équipe sur la gestion des catastrophes avait recommandé la création d'une organisation internationale de coordination spatiale pour la gestion des catastrophes. Le Comité et l'Assemblée générale avaient approuvé la proposition tendant à ce qu'un groupe d'experts gouvernementaux établisse une étude quant à la faisabilité de créer une telle entité. Les participants ont noté que le Sous-Comité scientifique et technique examinerait cette étude à sa prochaine session.

61. L'équipe sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) avait recommandé, ce qui avait été ensuite approuvé par l'Assemblée générale, que les opérateurs de GNSS et de leurs systèmes de renforcement soient invités à créer un comité international sur les GNSS. Les participants ont noté avec satisfaction qu'au cours d'une réunion internationale, les 1^{er} et 2 décembre 2005, le Comité international sur les GNSS avait été créé en tant qu'organe informel chargé de promouvoir l'utilisation des GNSS tout en facilitant l'interopérabilité du GPS des États-Unis, du Système mondial de satellites de navigation (GLONASS) de la Fédération de Russie et du futur système Galileo de l'Union européenne. La mise en place de ce comité faciliterait le renforcement des capacités d'utilisation des GNSS et permettrait aux utilisateurs de réaliser des économies.

62. Les participants ont noté que l'équipe sur les objets gravitant sur une orbite proche de la Terre, l'équipe sur les prévisions météorologiques et climatiques et l'équipe sur le développement durable poursuivaient leurs travaux en vue d'afficher encore et de mieux appliquer leurs recommandations.

63. Les participants ont noté que le Comité était convenu des mesures destinées à harmoniser plus complètement ses travaux et ceux de la Commission du développement durable. Ils ont noté avec satisfaction que l'Assemblée générale avait prié la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de rendre compte au Comité des travaux de la Commission afin de permettre au Comité de trouver les moyens par lesquels les sciences et techniques spatiales pourraient mieux contribuer aux travaux de la Commission.

G. Participation des organismes du système des Nations Unies au processus du Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre

64. Les participants à la Réunion ont communiqué des informations sur le processus de création du Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre, la stratégie du GEOSS proposé et son plan de mise en œuvre de 10 ans. Ils ont noté que le Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre était un groupe intergouvernemental de création récente comptant environ 60 États Membres (c'est-à-dire qui participent à la prise de décisions sur les activités du Groupe) et

environ 60 organisations participantes, dont de nombreux organismes des Nations Unies.

65. Les participants ont jugé préoccupant le fait que la longue expérience des organismes du système des Nations Unies en matière d'aide à leurs communautés d'utilisateurs respectives n'était pas pleinement prise en compte dans le plan de mise en œuvre de 10 ans du GEOSS, ce qui risquait de conduire à une duplication des efforts.

66. Les participants ont noté que quatre organismes – l'Organisation météorologique mondiale, le PNUE, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO et la FAO – étaient convenus d'établir un mécanisme de consultation, le Comité de coordination et de planification interorganisations des Nations Unies, pour coordonner leurs activités aux niveaux des chefs de secrétariat, des directeurs et des équipes de travail. Ces organismes ont harmonisé leurs positions sur des questions communes relatives aux systèmes mondiaux d'observation *in situ* et à leur participation au Partenariat IGOS.

67. Les participants sont convenus qu'il était fortement souhaitable que les organismes membres du Comité de coordination et de planification interorganisations fassent participer d'autres organismes des Nations Unies à leurs consultations. Ils sont également convenus que la Réunion interorganisations sur les activités spatiales constituait une excellente plate-forme de consultations, et que le Bureau des affaires spatiales pourrait se voir confier le mandat de coordonner un processus de consultation au sein de la Réunion concernant les questions relatives au GEOSS.

H. Enseignements tirés des applications des techniques spatiales à l'appui des actions de secours consécutives aux catastrophes

68. Les participants ont noté l'intérêt porté par un certain nombre d'organismes à l'examen des enseignements tirés de l'application des techniques spatiales à la prévention et à la gestion des catastrophes. Ils ont également pris note de l'importance d'un tel examen, étant donné que dans certains cas, une fois menées à bien les interventions d'urgence, aucune action de suivi n'était engagée concernant les améliorations susceptibles d'être apportées à l'application des techniques spatiales à la prévention et à la gestion des catastrophes.

69. Les participants ont noté avec satisfaction que l'UNOSAT était prêt à partager son expérience en matière d'utilisation de données satellite pour la gestion des catastrophes et les opérations de secours humanitaire. Ils ont également noté qu'une analyse des opérations de secours menées pour faire face au tsunami de l'océan Indien avait été effectuée dans le contexte des préparatifs à la mise en œuvre par la COI du système mondial d'alerte aux tsunamis. Ils ont en outre noté que le PNUE avait publié une étude d'évaluation de l'environnement des zones touchées par le tsunami le long des côtes de l'océan Indien ainsi que le rapport final de l'équipe spéciale chargée d'évaluer les effets du tsunami sur l'environnement. Ces deux documents contiennent des informations sur les enseignements tirés de l'utilisation de données spatiales dans la gestion des catastrophes.

70. Les participants sont convenus que l'examen de ce point par la Réunion était très utile. Ils sont également convenus qu'à la prochaine session, les organismes humanitaires des Nations Unies devraient être spécifiquement invités à examiner les enseignements tirés de l'application des données spatiales aux actions de secours en cas de catastrophe.

I. Brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement"

71. Les participants ont noté avec satisfaction que, conformément à un accord conclu à sa vingt-cinquième réunion, le Bureau des affaires spatiales avait révisé et publié la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement". Ils ont également noté avec satisfaction que la brochure avait également été publiée en français et en espagnol.

72. Les participants ont noté qu'une version révisée de la brochure avait été distribuée au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa quarante-huitième session, à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) lors de son examen du point 29 de l'ordre du jour intitulé "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace" à la soixantième session de l'Assemblée générale, et à la Conférence générale de l'UNESCO.

73. Les participants ont noté que les informations relatives à la sécurité alimentaire, à la prévention des catastrophes et aux opérations de maintien de la paix devraient figurer dans la prochaine version de la brochure. Le Bureau des affaires spatiales devrait en coordonner l'établissement après réception d'informations nouvelles et/ou actualisées et des images qui les accompagnent provenant des organismes des Nations Unies intéressés, à condition que certains organismes participants prennent en charge les coûts d'impression par le biais de contributions financières symboliques.

74. Les participants ont prié le Bureau des affaires spatiales d'élaborer et de diffuser un plan de révision du texte de la brochure. Ils sont convenus que le Bureau, s'il obtenait l'appui financier nécessaire, devrait finaliser et imprimer la prochaine version de la brochure à temps pour la vingt-septième session de la Réunion.

75. Les participants ont noté avec satisfaction que le PNUE et l'OMS offraient d'examiner la possibilité de contribuer à la production d'une version révisée de la brochure en contribuant à la traduction du texte en arabe et en russe.

III. Questions diverses

A. Renforcement de la participation des organismes des Nations Unies aux travaux du Comité, de ses sous-comités et de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

76. Les participants ont noté que l'Assemblée générale, dans sa résolution 60/99 du 8 décembre 2005, avait prié les organismes des Nations Unies de poursuivre et, le cas échéant, de renforcer leur coopération avec le Comité, ainsi que de lui communiquer des rapports sur les questions traitées dans le cadre de ses travaux et de ceux de ses organes subsidiaires.

77. Les participants ont noté que la participation des organismes des Nations Unies aux travaux du Comité constituait pour la Réunion une occasion privilégiée d'entretenir directement le dialogue avec les États membres du Comité concernant toute initiative spatiale qui nécessiterait une participation au niveau national. Ils ont également noté que le Comité se félicitait de la coopération avec les organismes des Nations Unies, comme en avait témoigné l'intérêt des États membres pour les sessions informelles ouvertes de la Réunion qui s'étaient tenues immédiatement après les sessions ordinaires de la Réunion ces trois dernières années.

78. Les participants ont salué le fait que l'Assemblée générale, dans sa résolution 60/99, avait encouragé les organismes des Nations Unies à participer pleinement aux travaux de la Réunion. Ils ont noté qu'à la demande de la Réunion interorganisations à sa vingt-cinquième session, le Bureau des affaires spatiales avait envoyé des lettres aux commissions régionales du Conseil économique et social, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, au Groupe de la Banque mondiale, au PNUD, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à la FAO et à l'Organisation maritime internationale, pour les encourager à participer aux sessions de la Réunion.

79. Les participants ont pris note avec satisfaction de l'action que mène le Bureau des affaires spatiales pour promouvoir le partage des informations sur les travaux de la Réunion, notamment par la publication de la brochure "Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement" et les communications électroniques et officielles régulières.

80. Les participants sont convenus que le Bureau des affaires spatiales devrait être prié de se mettre en rapport avec les organismes des Nations Unies qui n'assistent pas aux sessions de la Réunion pour recenser en leur sein des points de contact auxquels le Bureau enverrait l'ensemble des documents et des communications sur les travaux de la Réunion. Ils ont également prié le Bureau, en sa qualité de secrétariat de la Réunion, de transmettre à ces points de contact des exemplaires de toutes les communications officielles.

81. Les participants ont noté avec satisfaction que le représentant du PNUE prendrait contact avec un représentant du Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD à Genève afin d'encourager le PNUD à participer aux travaux de la Réunion.

B. Programme de travail futur

82. Les participants sont convenus qu'à la vingt-septième Réunion, en 2007, seraient examinés les points suivants:

1. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général et notamment examen du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leur application et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - b) Projets de lignes directrices pour les contributions au rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace;
 - c) Structure du rapport du Secrétaire général sur la coordination;
 - d) Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2007-2008;
 - e) Établissement d'un rapport sur les initiatives et les applications dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial;
 - f) Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace.
2. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
3. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
4. Utilisation par les organismes des Nations Unies de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique et méthodes permettant d'accroître la coopération opérationnelle en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence.
5. Enseignements tirés et bonnes pratiques en matière d'utilisation des techniques spatiales pour les actions de secours et la prévention des catastrophes.
6. Participation des organismes des Nations Unies au processus du Groupe de travail sur l'observation de la Terre.
7. Sensibilisation du public et échange d'informations pour promouvoir la coopération interorganisations.
8. Questions diverses.

83. Les participants sont convenus que, pour prendre en compte les événements majeurs ou les évolutions observées en cours d'année, les organismes des Nations Unies pourraient proposer d'inclure de nouveaux points à l'ordre du jour de la Réunion pendant la période intersessions.

84. Les participants ont remercié l'UNESCO d'avoir accueilli la vingt-sixième Réunion interorganisations. Ils ont rappelé qu'il avait été décidé que la Réunion aurait lieu alternativement à Vienne et dans d'autres villes et ont noté que la vingt-septième Réunion se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Vienne du 17 au 19 janvier 2007. Ils ont noté avec satisfaction que l'UNOSAT avait proposé d'accueillir la vingt-huitième Réunion à Genève en 2008.

Notes

¹ A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

² *Une planète, une multitude d'individus: Atlas de notre environnement en mutation* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.05.III.D.37).

³ UNEP/GC.23/6/Add.1 et Corr.1, annexe.

⁴ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1037, n° 15511.

⁵ À paraître sous la cote A/AC.105/858.

⁶ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

Annexe I

Liste des participants à la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris du 18 au 20 janvier 2006

Président: R. Missotten (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

Secrétaire: N. Rodrigues (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire adjoint: S. Sulaymanov (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'ONU

Département des opérations de maintien de la paix	K-S. Eom
Bureau des affaires spatiales	S. Camacho
Commission économique pour l'Afrique	C. Ezigbalike
Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes	P. Basabe M. Cocchiglia

Programme et fonds des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour l'environnement	R. G. Witt
Programme alimentaire mondial	M. Haile
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche/UNOSAT	A. Retiere F. Pisano

Institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Y. Berenguer
Organisation de l'aviation civile internationale	J. Vanier
Organisation mondiale de la santé	S. Ebener
Organisation météorologique mondiale	J. Liu

Annexe II

Ordre du jour de la vingt-sixième Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris du 18 au 20 janvier 2006

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun et notamment du rapport entre les activités des organismes du système des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - b) Examen des questions à inclure dans le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2006-2007;
 - c) Examen des questions à faire figurer dans un rapport sur les initiatives et les applications nouvelles et émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial;
 - d) Moyens de renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans le domaine des activités spatiales.
5. Solutions et moyens permettant d'établir des inventaires de ressources concernant l'espace, en particulier des séries de données, des dispositifs spatiaux et des matériels d'éducation et de formation.
6. Participation des organismes des Nations Unies à la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de catastrophe naturelle ou technologique.
7. Résultats du Sommet mondial pour le développement durable concernant l'espace.
8. Réseau d'information électronique au sein du système des Nations Unies.
9. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
10. Participation des organismes du système des Nations Unies au processus du Groupe de travail sur l'observation de la Terre.
11. Enseignements tirés des applications des techniques spatiales à l'appui des actions de secours consécutives aux catastrophes.

12. Brochure intitulée “Solutions spatiales aux problèmes mondiaux: comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement”.
13. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Paris le 20 janvier 2006

Thème: “Techniques spatiales pour le développement durable et la gestion des catastrophes: perspectives au sein du système des Nations Unies”

Observations liminaires	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales
Présentation des participants	Tous les participants
Initiatives et activités de développement durable des Nations Unies avec application de techniques spatiales	
Programme sur l’enseignement des sciences spatiales	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
Initiative ouverte sur l’utilisation des techniques spatiales à l’appui de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
Réalisation de la sécurité alimentaire grâce à l’utilisation des techniques spatiales	Programme alimentaire mondial
Initiatives et activités des Nations Unies en matière de gestion des catastrophes avec application de techniques spatiales	
Mise à jour de la Charte relative à une coopération visant à l’utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (Charte internationale “Espace et catastrophes majeures”)	UNOSAT
Développements relatifs à l’établissement d’une entité internationale de coordination des moyens spatiaux pour la gestion des catastrophes	Bureau des affaires spatiales
Prévention des catastrophes et exemples d’application des techniques spatiales	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
Débat	Tous les participants
Synthèse des questions et des problèmes se posant aux organismes des Nations Unies et aux membres du Comité et conclusions	Président de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales